

PLAN D'ACTION

2023

*Visant à identifier et à réduire les obstacles
à l'intégration des personnes handicapées*

Révisé en date du 14 février 2023





Mot du maire.....	3
Politique citoyenne	4
Contexte	5
Historique	6
Production du plan d'action	7
• Membres du comité	7
• Échéancier annuel du comité de suivi	8
• Les axes d'intervention	8
Bilan des réalisations antérieures	9
LES ACTIONS.....	21
• Actions et mesures appliquées en continu	21
• Actions et mesures spécifiques 2023	25



Au nom du conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, je vous présente l'édition 2023 du Plan d'action visant à identifier et à réduire les obstacles limitant l'intégration des personnes handicapées dans la communauté maskoutaine.

L'accessibilité est un droit fondamental qui touche non seulement les personnes présentant un handicap, mais également les personnes âgées ou celles qui ont un problème de mobilité temporaire.

Le Plan d'action annuel répertorie, le plus fidèlement possible, les besoins des personnes touchées en matière d'emploi, de communication, d'habitation, de sécurité, de loisir ou d'accessibilité aux édifices et aux services. Il renforce cette volonté d'équité et d'inclusion, dont fait partie l'intégration des personnes handicapées, afin que tous puissent participer activement à la vie municipale.

À ce jour, plus de 150 actions ont été réalisées par les services municipaux, notons entre autres, la gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs), l'installation d'ouvre-porte motorisée sur plusieurs sites municipaux, l'intégration des standards d'accessibilité au nouveau site Internet et la réalisation du parc Sacré-Cœur, le premier parc 100 % accessible dans la grande région de Saint-Hyacinthe en collaboration avec le Centre de services scolaires.

Plusieurs actions ont été réalisées en 2022, dont, entre autres, la bonification du volet Accessibilité universelle du Programme municipal de revitalisation des façades commerciales au centre-ville qui remboursera 90 % du coût des travaux effectués pour une somme maximale de 60 000 \$ afin d'assurer l'accessibilité aux personnes présentant un handicap, la réalisation d'une aire de jeux d'eau accessible au parc Les Salines, l'ajout d'un ascenseur à l'Aréna L.P. Gaucher permettant l'accessibilité au casse-croûte, ainsi que l'intégration des mesures d'accessibilité universelle dans les événements municipaux.

Je suis particulièrement fier des gestes accomplis au cours des dernières années et nous continuons notre travail afin d'atteindre notre objectif d'intégration des personnes vivant avec un handicap. Cette année encore, la Ville poursuivra sa collaboration avec les intervenants de la communauté et continuera à offrir un soutien aux associations et aux familles maskoutaines.

Je remercie d'ailleurs les différents organismes du territoire qui accompagnent quotidiennement les personnes présentant un handicap. Vous êtes des ressources essentielles, dont l'expérience bonifie les travaux du Comité.

LE MAIRE DE SAINT-HYACINTHE


André Beauregard



En 2014, la ville de Saint-Hyacinthe a adopté sa première politique citoyenne, laquelle vient définir et affirmer les engagements de la Ville en matière d'intervention envers tous ses citoyens.

Un des trois principes directeurs de cette politique est « l'accessibilité ». D'ailleurs, dans le plan d'action de cette politique, sous l'enjeu de la vie communautaire, un des objectifs est :

Favoriser l'accessibilité universelle aux activités et services

Le plan d'action de la politique citoyenne contient plus de 100 actions, et parmi celles-ci, la moitié touche directement ou indirectement la clientèle des personnes handicapées. La production de notre plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées est une des actions visant directement les personnes handicapées.

Le plan d'action de la politique citoyenne sera révisé tous les quatre ans, et coïncide avec l'élection du conseil municipal qui aura à l'adopter et le mettre en œuvre.



Pour comprendre la raison du présent exercice, il importe de bien saisir le **contexte** dans lequel il s'inscrit.

Depuis plus de 30 ans, la société québécoise fait des efforts importants pour favoriser davantage l'intégration des personnes handicapées. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire. Plusieurs politiques, règlements, mesures et lois ont été adoptés par différents paliers de gouvernements, permettant de faire bouger les choses dans la bonne direction, mais la participation complète et entière des personnes handicapées dans notre société reste encore un objectif à atteindre.

En décembre 2004, le projet de loi n° 56 a eu pour effet de modifier substantiellement la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* et de spécifier que « *leur intégration à la société doit se faire au même titre que tous les citoyens* ». Entre autres, cela se traduit, pour des ministères, des organismes publics et des municipalités par l'adoption, sur une base annuelle, d'un plan d'action destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées qui décrit les mesures prises dans la prochaine année pour y remédier. Cette démarche doit être considérée comme un processus continu et évolutif.

Obligations de la municipalité

1. Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter annuellement un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité.
2. Les ministères et les organismes publics nomment un coordonnateur de services aux personnes handicapées au sein de leur entité respective et transmettent ses coordonnées à l'Office des personnes handicapées du Québec.



L'administration municipale maskoutaine est préoccupée depuis longtemps par l'intégration des personnes handicapées. Elle est même qualifiée de pionnière par l'Office des personnes handicapées du Québec.

Cela a débuté plus concrètement en 1998, quand la Ville a résolu de porter une attention particulière envers la clientèle handicapée dans tous ses projets municipaux. *La Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées* de la région de Saint-Hyacinthe — regroupant des organismes publics, parapublics et communautaires — ne pouvait que se réjouir d'une telle décision.

Bien motivés, les participants de la Table se documentent dans le but d'élaborer un plan d'action. Tous les sujets y passent : habitation, accessibilité, loisir, stationnement, circulation, transport, etc. Un véritable travail de moine ! Rappelons qu'en 1998, les juridictions municipales concernant les personnes handicapées étaient très peu développées, contrairement au domaine de la santé et des services sociaux.

Dans ce plan, on désire exposer les objectifs poursuivis, suggérer des actions avec leur niveau de priorité et recenser une liste de partenaires pouvant collaborer dans un domaine ou l'autre.

En août 1998, les membres de la Table de concertation présentaient leur ébauche de plan d'action au conseil municipal, étant conscients que certains gestes pourraient se poser rapidement, tandis que d'autres seraient faits à plus long terme. L'important était de sensibiliser le conseil municipal à tenir compte de la clientèle handicapée dans ses plans et ses immobilisations ; c'est pourquoi le plan ne comportait pas d'échéancier précis, s'inscrivant plutôt dans une continuité. Les directeurs de services municipaux ont ensuite identifié la nature des actions qui leur étaient propres, à court et moyen terme ; ceci complétait le premier plan d'action.

En début d'année 2000, à la demande de la Table de concertation, un premier rapport portant sur les travaux réalisés fut produit par la Ville et un deuxième au début de 2005. Les actions pouvant être réalisées rapidement le furent avant l'année 2000 : aménagements mineurs pour permettre l'accessibilité à des bâtiments, places de stationnement réservées aux personnes handicapées devant tous les bâtiments municipaux, etc. Quant aux actions à plus longue échéance, les priorités fixées ont quand même été respectées.

Grâce à ces démarches, plusieurs retombées positives continuent de faciliter le quotidien des personnes handicapées de notre milieu (voir la section « Bilan des réalisations antérieures »).



La production du plan d'action annuel est faite en collaboration avec la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe et d'Acton. Afin d'obtenir les résultats souhaités, l'administration municipale forme un comité de suivi du plan d'action pour assurer sa production ainsi que la réalisation des mesures et actions annuelles. Deux représentants de la Table de concertation font partie du comité de suivi et un représentant du CISSSMO est présent à titre consultatif.

Membres du comité de suivi 2023

UN ÉLU RESPONSABLE DE L'ACCESSIBILITÉ AUX BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX :

Donald Côté, conseiller municipal au district Sainte-Rosalie

UN REPRÉSENTANT DU SERVICE DES LOISIRS ET COORDONNATEUR DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Julie Gagnon, conseillère à la vie communautaire au Service des loisirs

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

Brigitte Massé, directrice générale adjointe — Services aux citoyens à la Ville de Saint-Hyacinthe

UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :

Renée-Claude Paré, directrice de l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska et présidente du GAPHRV

UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE :

Jacynthe Daigle, coordonnatrice à Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE :

Anne-Marie Leclerc, conseillère en communication

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Josie-Anne Ménard, conseillère en ressources humaines

UN REPRÉSENTANT DE LA SÉCURITÉ INCENDIE :

Guylain Lambert, chef d'équipe en prévention

UN REPRÉSENTANT DES TRAVAUX PUBLICS :

Steve Robidoux, surintendant Immeubles et espaces verts

UN REPRÉSENTANT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Marie-Josée Lemire, cheffe de la Division permis et inspection

UN REPRÉSENTANT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (OCCASIONNEL) :

Andrée Morissette, organisatrice communautaire, CISSSMO

Échéancier annuel du comité de suivi

(4 rencontres annuelles)

MARS

- ☐ Prendre connaissance du plan d'action 2023 et des actions en continu ;
- ☐ Début des actions 2023.

JUIN

- ☐ Suivi de l'année en cours ;
- ☐ Bilan de mi-année.

SEPTEMBRE

- ☐ Suivi de l'année en cours (révision des échéanciers de réalisation) ;
- ☐ Identification et priorisation des actions de l'année suivante ;
- ☐ Prévision des montants nécessaires au budget de l'année suivante.

DÉCEMBRE

- ☐ Bilan final de l'année en cours ;
- ☐ Rédaction du plan d'action de l'année suivante.

NOS AXES D'INTERVENTION

La ville de Saint-Hyacinthe a catégorisé les secteurs d'activité suivants pour regrouper les obstacles à franchir et les mesures correctives à apporter dans l'année en cours :

- ➔ L'ESPACE URBAIN ;
- ➔ L'HABITATION ;
- ➔ LA SÉCURITÉ ;
- ➔ LE TRANSPORT ;
- ➔ L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES ;
- ➔ LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR ;
- ➔ LA COMMUNICATION ;
- ➔ LA SOLIDARITÉ SOCIALE ;
- ➔ LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE.



ACTIONS ET MESURES RÉALISÉES

ANNÉE DE RÉALISATION

L'ESPACE URBAIN

Aménagement des stationnements pour personnes handicapées devant tous les édifices municipaux.	2000
Installer plusieurs feux de circulation pour piétons avec chronomètre.	2000
Installer des places de stationnement pour handicapés à proximité des édifices municipaux.	2000
Faire l'inventaire des équipements récréatifs accessibles et créer un plan d'amélioration. Faire l'installation de rampes, d'installations sanitaires et de stationnements réservés.	2000
Dresser un portrait de l'accessibilité de toutes les infrastructures municipales et planification de mesures correctives.	2004
Relancer les personnes handicapées visuelles, en collaboration avec le GAPHRV, afin de connaître leurs attentes concernant les feux sonores.	2007
Faire une réflexion sur l'opportunité d'installer des feux sonores à certaines intersections.	2007
Rencontrer le <i>Conseil des aveugles</i> et l' <i>Institut Nazareth et Louis-Braille</i> pour prioriser l'installation de feux sonores.	2008
Modifier les accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder.	2008
Faire l'inventaire des bâtiments accessibles (en parallèle au plan directeur des équipements).	2011
Installer un ouvre-porte au centre communautaire La Providence.	2011

Aménager des trottoirs avec montée et modifier des clôtures aux terrains de soccer du parc La Providence.	2011
Installer un feu sonore à l'intersection Nelson et Sainte-Anne.	2011
Évaluer les 6 autres sites d'installation de feux sonores identifiés par l'étude.	2011
Aménagement d'un stationnement réservé à la Bibliothèque Sainte-Rosalie.	2012
Sensibilisation des commerçants à l'utilisation du bon panneau pour les stationnements réservés.	2012
Inventaire des stationnements réservés et distribution de panneaux d'affichage gratuits.	2012
Campagne de sensibilisation sur le respect des stationnements réservés lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH).	2012
Modification de la durée de traverse à l'intersection Choquette et Bachand.	2013
Analyse et corrections des entraves à l'accessibilité dans les parcs.	2013
Installation d'ouvre-porte au Carrefour des Groupes Populaires et au centre communautaire La Providence.	2013
Correctifs dans une toilette accessible à l'hôtel de ville.	2013
Mention des problématiques de circulation sur les trottoirs du centre-ville (terrasses estivales) auprès du comité « chantier centre-ville ».	2013
Dresser un portrait de l'accessibilité de tous les édifices municipaux.	2014
Faire un suivi et une relance de la campagne 2012 sur l'affichage des panneaux de stationnements réservés.	2014
Aménager un vestiaire adapté au centre aquatique Desjardins (2 ouvre-portes dans le vestiaire no.1 et barres d'appui dans les cabines de vestiaires).	2014

Au centre aquatique Desjardins, installation d'une main-courante dans le bassin récréatif et l'escalier du bassin récréatif.	2014
Installation d'ouvre-porte motorisée aux centres communautaires Saint-Thomas-d'Aquin et Assomption.	2014
Adoption d'un plan directeur des trottoirs.	2014
Documenter le dossier de la circulation piétonne des personnes à mobilité réduite, particulièrement la clientèle en déficience visuelle.	2014
Location de cabinets portatifs accessibles lors de certains événements.	2015
Amélioration de l'accessibilité de la caserne d'incendie no.2.	2015
Amélioration de la sécurité sur 7 intersections critiques (signalisation et marquage au sol).	2015
Rendre les sentiers et les aires de jeux accessibles dans 3 parcs de quartiers.	2015
Amélioration de la sécurité piétonnière sur 6 intersections (marquage au sol et signalisation).	2015
Vérification auprès de municipalités comparables, concernant l'impact de l'installation de feux sonore sur la sécurité et la circulation.	2016
Inventaire des entraves à l'accessibilité des cours d'école.	2016
Finaliser l'analyse d'accessibilité universelle des bâtiments existants.	2017
Installation de bandes contrastantes sur les nez de marche au Centre des arts Juliette-Lassonde et Centre aquatique Desjardins.	2018
Amélioration de la signalisation d'identification des toilettes au parc Les Salines et dans les vestiaires du Centre aquatique Desjardins.	2018
Adhésion au programme du gouvernement du Québec PEA qui vise à octroyer une subvention pour permettre de rendre des petits établissements commerciaux accessibles et pour aménager l'intérieur des commerces.	2018

Création d'un 5 ^e volet au programme de restauration des façades commerciales pour permettre de subventionner des travaux pour rendre un commerce accessible pour une certaine portion du centre-ville.	2018
Mise en place d'inspections par le Service de l'urbanisme et de l'environnement visant à s'assurer qu'un corridor de 1,5 m demeure libre à partir du mur des commerces dans la partie commerciale du centre-ville.	2018
Installation de portes automatisées coulissantes à l'entrée principale du Centre aquatique Desjardins.	2019
Plusieurs améliorations des espaces urbains ont été réalisées. Notamment au Centre des arts Juliette-Lassonde, au Centre aquatique Desjardins, au chalet du parc Les Salines et au parc à chien.	2019
Un rapport avec photos et priorisation des interventions a été remis au responsable des infrastructures du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe afin de planifier des travaux correctifs en lien avec l'accessibilité des cours d'école.	2019
Un livret sur l'accessibilité des commerces a été lancé officiellement lors d'un point de presse à la fin février et une tournée des commençants du centre-ville a été effectuée en début juin par des membres de la <i>Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées</i> .	2019
Plusieurs améliorations des espaces urbains ont été réalisées afin de créer des contrastes visuels. Notamment au Centre des arts Juliette-Lassonde, au Centre aquatique Desjardins et au chalet du parc Les Salines.	2020
Aménagement de 4 fontaines d'eau accessibles dans les parcs.	2021
Ajout de cases de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant le Centre aquatique Desjardins.	2021
Modification du volet 5 - Accessibilité universelle du Programme de subvention municipale afin de majorer le montant total des subventions à 60 000 \$	2022
Démarrage du plan directeur des parcs et espaces verts	2022

Installation d'un bouton ouvre-porte sur la rampe du Centre des arts Juliette-Lassonde	2022
Installation d'une toilette accessible au rez-de-chaussée du Centre culturel Humania Assurance	2022
Offrir l'accessibilité universelle au bâtiment original pour la nouvelle Bibliothèque T.-A.-St-Germain	2022
L'HABITATION	
Adhérer au programme « Logement abordable Québec »	2006
Soutenir le projet de l'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton et du Centre local des services communautaires des maskoutains pour la construction de 18 logements pour les personnes à mobilité restreinte (près de la Maison Champagnat).	2008
Sensibilisation des propriétaires et entrepreneurs concernant le rangement des triporteurs et quadriporteurs dans les édifices existants et futurs.	2013
Améliorer la procédure de mise à jour du Programme d'identification de domicile en collaboration avec le service de transport adapté de la MRC.	2013
Mobilisation du Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska pour accélérer le traitement des demandes au Programme d'adaptation de domicile (PAD).	2013
Documenter le dossier du logement accessible et abordable.	2014
Modification réglementaire permettant l'installation de rampes ou d'élévateurs en façade de bâtiment, en milieu résidentiel.	2016
Promotion du site onroule.org afin de faciliter la recherche de logements et de lieux publics accessibles.	2016
Installation d'un collant jaune contrastant sur le bouton ouvre-porte au chalet du parc Les Salines, au Centre aquatique Desjardins et au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2020

Installation de bandes contrastantes, blanches et antidérapantes dans les gradins du Centre aquatique Desjardins et dans les marches au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2020
LA SÉCURITÉ	
Identifier les clientèles plus difficiles à joindre en cas d'urgence et ajuster les méthodes de communication pour les atteindre.	2011
Créer un groupe automatisé pour les personnes à risque.	2011
Publiciser le programme de sécurité en milieu résidentiel et son mécanisme de mise à jour : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Site Internet municipal ; ◆ Semaine québécoise des personnes handicapées ; ◆ Établir des liens avec les organismes du milieu ; ◆ Visite annuelle à la <i>Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées</i> 	2011
Mise en place d'un protocole de suivi des normes dans les cas de nouvelles résidences et lors de rénovation ou d'agrandissement de résidences existantes.	2014
Mise en place du programme « voisins-secours » pour gérer les résidents lors des évacuations d'urgence.	2014
Formation pour les pompiers sur l'intervention en situation d'urgence avec des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.	2016
Développer un plan de communication afin de joindre les gens ciblés par d'autres moyens que le transport adapté.	2022
LE TRANSPORT	
Appliquer des tarifs réduits en transport en commun pour des clientèles spécifiques.	2007
Participer au service de transport adapté de la MRC. Hausser les budgets attribués. (Trois élus municipaux siègent toujours à ce comité régional).	2009-2010

<p>Accepter les accompagnateurs au transport en commun et collectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Vignette d'accompagnement en loisir ; ♦ Carte de transport adapté. 	2011
<p>Production et distribution d'un feuillet promotionnel sur les conseils de sécurité pour les personnes qui circulent avec un aide à la mobilité motorisée (AMM) exemple : triporteurs et quadriporteurs.</p>	2014
<p>Ajustement des horaires de transport adapté pour desservir certains événements comme Les Beaux-Mardis de Casimir.</p>	2015
<p>Réalisation par la Sûreté du Québec, d'intervention de sensibilisation aux règles de circulation avec un aide à la mobilité motorisée (AMM).</p>	2016 et 2017
<p>Amorce d'une réflexion en vue du renouvellement des véhicules de transport en commun vers des modèles accessibles (planchers bas).</p>	2017
<p>Étude et analyse de la circulation automobile et piétonnière autour du Centre des congrès. Début des aménagements de 2 traverses piétonnières avec feux sonores.</p>	2018
<p>Conception et adoption d'un plan de développement durable incluant des orientations en vue d'un plan de transport actif.</p>	2020
<p>Analyse des intersections piétonnières ciblées et conception de plans préliminaires.</p>	2022
<p>Installation de feux sonores et poursuite des analyses sur les différentes intersections.</p>	2022
LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR	
<p>Adhérer au programme : Vignette d'accompagnement touristique et de loisir.</p>	1999
<p>Réviser le programme d'accompagnement en loisirs d'été pour les personnes avec déficience physique et intellectuelle dans les programmes de loisir. Accompagner les autres municipalités de la MRC dans cette responsabilité qui leur incombe.</p>	2008

Assurer la pérennité du service d'accompagnement en loisirs d'été offert par le Mouvement Action Loisirs inc. En signant des ententes à plus long terme.	2009-2010
Acheter une luge adaptée pour le parc Les Salines.	2011
Publiciser la présence des équipements adaptés sur les sites d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Bibliothèques ; ♦ Parc Les Salines ; ♦ Centre aquatique Desjardins ; ♦ Parcs (mobilier et jeux) ; ♦ Etc. 	2012
Envisager certains cas d'accompagnement sur d'autres sites de camp de jour que le site identifié. (Projet pilote à Sainte-Rosalie et Assomption)	2012
Révision du programme d'accompagnement en camp de jour pour les enfants avec limitations.	2013
Confirmation de la relocalisation du Mouvement Action Loisirs inc. (MALI) au futur Centre culturel Humania Assurance. (Relocalisation en 2014).	2013
Mobilisation du milieu (municipalités) et démarches au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS) en collaboration avec Zone Loisir Montérégie (ZLM) pour l'augmentation du financement du <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2014
Sensibiliser les partenaires et organisateurs d'événements à offrir des événements accessibles.	2014
Achat de 3 tables à langer adaptées pour le <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2017
Adhésion du Centre de congrès à la Vignette d'Accompagnement touristique et de loisir (VATL).	2018
Adoption du <i>Cadre de référence événementielle</i> , incluant des indicateurs et des recommandations en accessibilité.	2020

Inauguration d'un parc comportant des aires de jeux adaptées pour les enfants ayant divers types de limitations (parc Sacré-Cœur) en collaboration avec l'école René St-Pierre et le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.	2020
Protocole d'entente signé avec un organisme spécialisé Mouvement Action Loisirs inc. (MALI) afin d'être responsable du <i>Programme d'accompagnement en camp de jour</i> .	2020
Réalisation d'une aire de jeux d'eau accessible au parc Les Salines.	2022
Analyse des événements municipaux afin d'inclure des mesures de sensibilisation en accessibilité universelle.	2022
Ajout d'un ascenseur Stade Louis-Philippe-Gaucher afin de rendre le nouveau casse-croute accessible.	2022

LA COMMUNICATION

Mettre sur pied un programme de sensibilisation des commerçants à l'accessibilité des personnes handicapées.	2000
Identifier les activités accessibles par un pictogramme dans la nouvelle version du bulletin d'information « Au Cœur du Maskoutain ».	2008
Rendre accessible le plan d'action sur le site Internet de la Ville.	2009
Nommer un élu responsable de l'accessibilité aux biens et aux services municipaux.	2010
Former un comité de suivi du plan d'action.	2010
Planifier la tenue de l'expo itinérante sur « Les 150 ans de l'Institut Nazareth et Louis-Braille ».	2011
Répertorier et changer au besoin certains téléphones publics non adaptés.	2011
Regrouper les services sous l'onglet « Personnes handicapées » sur le site Internet et dans les publications de la Ville.	2012

Faire connaître l'utilisation du système de requêtes auprès des organismes de personnes handicapées.	2012
Mise en place d'une nouvelle signalisation standardisée et facile à consulter dans les sentiers du parc Les Salines.	2015
Répertorier les bonnes pratiques en matière de site accessible, en vue de la mise à jour du site Internet de la Ville en 2017.	2016
Réalisation d'une activité de formation/sensibilisation sur l'accessibilité universelle pour les élus, directeurs de services et personnalités du milieu.	2016
Nouveau site Internet de la Ville intégrant les standards d'accessibilité de bases nécessaires.	2018
Conception d'un livret contenant les bonnes pratiques en matière d'accessibilité, en vue de sensibiliser les commerçants.	2018
Mise en place d'un plan de communication afin de sensibiliser les acteurs clés et la population en lien avec l'accessibilité universelle.	2021
Planifier les nouvelles activités de sensibilisation pour les acteurs clés de l'organisation.	2022

LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Faire la mise en place du premier plan d'action (consultation des personnes handicapées) par le biais du <i>Groupement des associations des personnes handicapées du Richelieu-Yamaska</i> (GAPHRY).	1998
Organiser des formations sur la sensibilisation et l'accueil des personnes handicapées dans les services municipaux.	2000
S'assurer de la représentativité des familles des personnes handicapées sur la Commission régionale de la Famille, responsable de l'élaboration de la politique de la Famille.	2007
Participer annuellement aux activités de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Convocation des élus à un « souper dans le noir » en	2008

les sensibilisant à la réalité des handicapés visuels.	
Garder des liens présents entre la direction des Ressources humaines et le SEMO, les Travaux publics et l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (programme en horticulture).	2009
Évaluer le processus de gestion des ressources humaines selon les droits de la personne.	2010
Renseigner les personnes handicapées sur l'accessibilité de certains postes ouverts à la Ville.	2011
Vérifier les formations spécialisées en collaboration avec le Service de développement de l'employabilité de la Montérégie (SDEM) et voir la possibilité d'accueillir du personnel ou des stagiaires.	2011
Création d'une vidéo pour valoriser l'emploi de personnes handicapées lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH).	2012
Participer et supporter l'organisation de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	2012
Intégrer les principes d'accessibilité universelle à la Politique citoyenne.	2013
Accueillir un membre du Centre intégré de santé et des services sociaux siégeant à la Table de concertation au comité de suivi.	2022

LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Accepter la Vignette d'Accompagnement touristique et de loisir (VATL). au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2011
Analyser la disponibilité des documents et des équipements adaptés aux deux bibliothèques.	2011
Publiciser l'acceptation de la Vignette d'Accompagnement touristique et de loisir (VATL) au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2012

Revoir le fonctionnement de l'attribution des places pour fauteuils roulants au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2013
Publiciser l'acceptation de la Vignette d'Accompagnement touristique et de loisir (VATL) au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2014
Amélioration de l'accessibilité à la culture et au patrimoine par l'annonce de la création d'un pôle culturel au cours des prochaines années.	2017

LES ACTIONS

ACTIONS ET MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU

1,0	L'ESPACE URBAIN	DEPUIS
1,1	Aménager des trottoirs adaptés (avec descente) lors de tous les nouveaux aménagements ou réfections.	2006
1,2	Soutenir les organismes communautaires dans l'aménagement de leurs infrastructures pour les personnes handicapées (Ex. : 2008-2009, implantation au Centre Butler, Centre Louise-Bibeau, Maison de la Famille)	2008
1,3	Porter une attention particulière au déneigement des trottoirs et des accès aux édifices municipaux.	2008
1,4	Analyser complètement l'accessibilité de tous les nouveaux projets d'infrastructure.	2008
1,5	Prévoir un montant au budget pour corriger des obstacles en cours d'année.	2012
1,6	Installer un mécanisme de traitement des requêtes au niveau de l'empiètement des arbres, haies et arbustes sur la voie publique.	2013
1,7	Lors de l'implantation de nouvelles installations (feux de circulation), documenter et analyser la circulation piétonnière afin d'identifier les solutions potentielles pour la sécurité des personnes ayant une déficience visuelle.	2014
1,8	Utilisation des toilettes accessibles du bureau de la MRC lors de certains événements au parc Casimir-Dessaulles.	2015
1,9	Un inspecteur du Service de l'urbanisme et de l'environnement parcourt le centre-ville afin d'identifier les obstacles et adresser les correctifs.	2018

1,10	Installation, dans les différents parcs et espaces urbains, de fontaines d'eau multiniveaux offrant une accessibilité universelle	2022
2,0	L'HABITATION	DEPUIS
2,1	Assurer, au niveau municipal, le programme d'adaptation de domicile. (Programme s'adressant aux personnes handicapées qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à domicile qui consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles répondant aux besoins des personnes handicapées).	2006
2,2	Rendre disponible aux propriétaires et entrepreneurs, l'information nécessaire pour aménager des logements accessibles.	2016
3,0	LA SÉCURITÉ	DEPUIS
3,1	Opérer le programme d'aide à l'évacuation d'urgence par le Service de sécurité incendie (système de connaissance des endroits où sont les personnes handicapées).	2006
3,2	Promouvoir annuellement le programme d'aide à l'évacuation d'urgence.	2011
3,3	Amélioration des procédures d'inscription et de mise à jour des informations au programme d'aide à l'évacuation d'urgence. Extension du service à toute la MRC des Maskoutains.	2012
3,4	Mise en place de visites d'inspection de résidences hébergeant des personnes à mobilité réduite, en vue de réaliser des aménagements favorisant la sécurité des résidents.	2016
4,0	LE TRANSPORT	DEPUIS
4,1	Renouveler le contrat du transport adapté tenant compte des recommandations du Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté (RMUTA).	2000
4,2	Former et sensibiliser les chauffeurs en transport adapté face aux différentes clientèles handicapées.	2011

4,3	Promotion de l'acceptation de la vignette d'accompagnement dans le transport collectif.	2015
4,4	Gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs).	2015
4,5	Poursuite des actions de sensibilisation et répression auprès des utilisateurs téméraires d'aide motorisée à la mobilité (AMM)	2018
5,0	L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES	DEPUIS
5,1	Démontrer l'accessibilité aux emplois offerts à la Ville.	2011
5,2	Cibler plus clairement la clientèle handicapée dans le processus de recrutement.	2012
5,3	Avoir une nouvelle procédure d'affichage des postes en vigueur faisant état d'un nouveau message sur l'accessibilité aux emplois.	2015
5,4	Former les employés clés en approvisionnement accessible	2019
5,5	Analyser les besoins en formation et rester à l'affût des formations pertinentes pour chacun des services	2012
6,0	LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR	DEPUIS
6,1	Évaluer l'installation d'aires de jeu adaptées dans les cas de nouveaux aménagements.	2007
6,2	Soutenir les organisateurs d'événement afin de rendre les événements plus accessibles.	2012
6,3	Installation de rampes d'accès aux aires de jeux lors de l'aménagement ou lors du réaménagement d'un parc.	2015
6,4	Intégration de la notion d'accessibilité universelle et de la carte accompagnement loisir à l'intérieur des protocoles d'entente des organismes reconnus par la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.	2021

7,0	LA COMMUNICATION	DEPUIS
7,1	Utiliser le système de traitement des requêtes Harfan pour corriger les obstacles signalés par les citoyens ayant des limitations.	2012
7,2	Promouvoir annuellement des programmes de subventions disponibles et le guide « comment rendre mon commerce accessible ».	2019
7,3	Considérer les critères d'accessibilité visuelle dans les différents outils de communication (Site Internet, bulletin, infolettre, publication Facebook).	2019
7,4	Actualiser régulièrement le plan de communication et l'utilisation des médias sociaux.	2022

ACTIONS ET MESURES SPÉCIFIQUES

2023



ACTIONS ET MESURES 2023

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
L'ESPACE URBAIN							
2023-1	L'aménagement des terrasses au centre-ville cause des problèmes de sécurité aux piétons et d'accessibilité à la voie publique aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant, AMM, personnes âgées, familles avec poussettes).	Application de la politique d'aménagement pour les terrasses au centre-ville, dans le contexte où l'on souhaite encadrer l'aménagement de celles-ci, et ce, afin d'assurer entre autres le maintien et le respect d'un corridor libre de 1,5 m sur les trottoirs et le long des bâtiments.	L'application est parfois difficile, surtout sur le maintien du corridor. Il faut davantage sensibiliser tous les acteurs incluant les propriétaires	Urbanisme et environnement	Marie-Josée Lemire	Printemps-été	Application de la politique d'aménagement des terrasses au centre-ville
2023-2	Les conteneurs ne sont pas tous accessibles	Faire l'analyse et identifier les conteneurs qui ne possèdent pas une porte coulissante sur le côté afin d'en faciliter l'utilisation pour les personnes vivant avec des limitations		Urbanisme et environnement	Marie-Josée Lemire	Tout au long de l'année	Avoir une liste des conteneurs à changer
2023-3	La cohabitation est difficile sur les pistes cyclables (quadriporteurs, trottinettes, vélos, etc.)	Campagne de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques avec les outils de communications du ministère		Direction des communications et de la participation citoyenne	Anne-Marie Leclerc	Printemps-été	Outils disponibles sur les médias sociaux de la Ville
2023-4	L'accessibilité à plusieurs bâtiments résidentiels et commerciaux n'est pas universelle	Analyser les éléments qui nuisent à l'accessibilité en vue d'ajouter des normes de conformité supérieures au règlement d'urbanisme en vigueur		Urbanisme et environnement	Marie-Josée Lemire et Gabrielle Piché	Tout au long de l'année	Intégrer de nouvelles exigences réglementaires concernant l'accessibilité universelle pour certaines catégories de

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
							bâtiments lors de la prochaine refonte du plan et des règlements d'urbanisme

LA SÉCURITÉ

2023-5	Difficulté à mettre à jour annuellement la liste d'aide à l'évacuation des personnes ayant des besoins particuliers.	Automatisation de la mise à jour de la liste.	Envoi d'un courriel automatisé ou d'un appel automatisé afin de valider les informations du formulaire.	Sécurité incendie, Direction des communications et de la participation citoyenne et la Direction des technologies de l'information	Guylain Lambert	Automne	Mise en place d'un courriel et d'un appel automatisé
2023-6	Difficulté à joindre les personnes à mobilité réduite et ayant des besoins particuliers à l'aide à l'évacuation avec les normes technologiques en vigueur.	Intégrer un nouveau formulaire sur le site Internet de la Ville, incluant les données nécessaires au Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA)	Avoir des outils qui permettent de joindre les gens ciblés par d'autres moyens que par le transport adapté.	Sécurité incendie et Direction des communications et de la participation citoyenne	Anne-Marie Leclerc	Automne	Réalisation du plan de communication

LE TRANSPORT

2023-7	Problématiques de sécurité piétonnière pour franchir certaines intersections pour les personnes à mobilité réduite et notamment, les personnes ayant une déficience visuelle.	Poursuivre l'analyse des intersections ciblées et plan préliminaire pour l'intersection rue Girouard et rue Bourdages	Une fois l'analyse de la firme quant au choix final de configuration, une évaluation par l'Institut Nazareth Louis-Braille sera réalisée.	Loisirs et Génie	Julie Gagnon	Printemps	Avoir une configuration pour l'installation des feux
--------	---	---	---	------------------	--------------	-----------	--

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
2023-8	Difficulté à assurer la sécurité des personnes vivant avec des limitations,	Conception et adoption d'un plan de transport actif. (Trottoirs, réseau cyclable, intersection, parcours sécuritaires, aires de repos, accès aux services).		Loisirs et Génie	Julie Gagnon	Tout au long de l'année	Débuter le processus de mise en place du plan de transport actif

L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES

2023-9	Difficulté à rejoindre la clientèle visée	Élaboration et mise en place d'un stage d'un jour ou estival accessible à une personne présentant des limitations.	Offrir durant l'année 2023 un stage d'un jour ou estival dans un des services de la Ville, incluant des actions facilitant la réussite de ce poste.	Direction des ressources humaines	Josie-Anne Ménard	Tout au long de l'année	Offrir le stage
2023-10	Manque de formation quant au processus d'approvisionnement accessible.	Former les nouveaux employés clés en approvisionnement accessible dès la première année en poste	Détenir un processus d'approvisionnement accessible.	Direction des ressources humaines	Josie-Anne Ménard	Tout au long de l'année	Former les nouveaux employés

LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR

2023-11	Manque d'équipement de loisir accessible	Achat de matériel adapté dont un fauteuil roulant aquatique pour les jeux d'eau au parc Les Salines	Cibler les programmes de subvention et évaluer les possibilités d'achat	Loisirs	Julie Gagnon	Tout au long de l'année	Achat du fauteuil
2023-12	Les événements offerts par la Ville ne sont pas tous accessibles universellement.	Analyse des événements municipaux afin d'inclure des mesures de sensibilisation en accessibilité universelle.		Loisirs	Julie Gagnon et Joannie Bourgeois	Tout au long de l'année	Augmentation de la participation des personnes vivant avec des limitations

NUMÉRO	OBSTACLES	ACTIONS	DESCRIPTION	SERVICE	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER	INDICATEUR DE PERFORMANCE
LA SOLIDARITÉ SOCIALE							
2023-13	Les acteurs clés de l'organisation ne sont pas suffisamment informés sur l'accessibilité universelle.	Lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, planifier une activité de sensibilisation pour les acteurs clés de l'organisation	Activités à déterminer en comité de suivi	Tous	Julie Gagnon	Tout au long de l'année	Calendrier d'activités avec les participants
LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE							
2023-14	Les bâtiments originaux, utilisés pour de nouvelles fonctions, n'offrent pas d'accessibilité universelle.	Analyser les éléments qui nuisent à la participation des citoyens vivant avec des limitations		Loisirs	Julie Gagnon et Valérie Arsenault	Tout au long de l'année	Respecter les normes d'accessibilité universelle

